

**Statistique des accidents sur les chemins de fer.**

Il résulte des relevés qui viennent d'être publiés par l'administration des travaux publics que, sur un nombre total de 865 millions 995,946 voyageurs transportés sur les chemins de fer français, de 1859 à 1869 inclusivement, 65 ont péri et 1,285 ont été blessés, à la suite d'accidents provenant du fait de l'exploitation, soit 1 mort sur 13,323,014 voyageurs, et un blessé sur 673,927.

Ces chiffres, comparés à ceux des accidents survenus sur les lignes de l'étranger, sont tout à l'avantage de nos chemins de fer au point de vue des garanties de sécurité qu'y rencontrent les voyageurs. Pour ne citer que l'Angleterre, les dernières statistiques dressées par le *Board of Trade* donnent un moyenna de 1 mort sur 3 millions 125,000 voyageurs transportés de 1 blessé sur 443,787.

**Acte concernant la Faillite, 1869**

Dans l'affaire de  
**NAPOLÉON CHOQUETTE**, de la Cité de Montréal  
 commerçant, FAILLI.  
 Je soussigné, L. JOS. LAJOIE, syndic officiel, de Montréal, ai été nommé syndic dans cette affaire.  
 Les créanciers sont priés de produire entre mes mains leurs réclamations sous un mois.  
 No. 97, Rue St. Jacques.  
 L. JOS. LAJOIE,  
 Syndic Officiel.  
 Montréal, 5 mars 1873. 22-23

**Acte concernant la Faillite, 1869**

Dans l'affaire de  
**WALTER DUFOUR**, de la Cité de Montréal, et y faisant affaire sous les nom et raison de **W. DuFour et Cie**, encauteur et négociant, FAILLI.  
 Le failli m'a fait une cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires No. 235, rue St. Jacques dans la cité de Montréal, Lundi, le dix-septième jour de Mars 1873, à onze heures avant-midi pour recevoir l'état de ses affaires et nommer un Syndic.  
 L. JOS. LAJOIE,  
 Syndic par int. rim.  
 Montréal, 1er mars 1873. - 22-23

**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE LA PUISSANCE**  
 Fondée le 14 Aout 1872

Les 25e, 26e, 27e et 28e Appropriations de \$1000 et les 7e, 8e, 9e et 10e Appropriations de \$2000 ont été déclarées pour VÊN DREDI, le 14 MARS 1873, à HUIT P.M. au CABINET DE LECTURE, No. 327, Rue Notre-Dame, Montréal.  
 Les membres sont priés de se qualifier immédiatement afin de donner le temps de faire toutes les entrées dans les livres.  
 F. A. QUINN,  
 Secrétaire-Trésorier,  
 55, Rue St. Jacques.  
 Montréal, 5 mars 1873

**CHAUDRONS A SUCRE**

Vendre à Prix Réduits  
 PAR  
**L. J. Beliveau & Cie.**  
 No. 227, Rue St. Paul  
 MONTREAL  
 15,000 Chaudières à Sucre

En forblaine de un à deux gallons.  
 L. J. BELIVEAU.  
 6 mars. 22 21



Aux Contracteurs.

Des soumissions enchâstées, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour une Nouvelle Maison de Douane, Toronto," seront reçues à ce Bureau jusqu'à MIDI, MERCREDI, le 26 de MARS prochain (1873) pour la construction d'une Nouvelle Maison de Douane, à Toronto, P. Q.  
 On peut voir les plans et devis des travaux au Bureau de R. C. Windeyer, écrivain architecte, Toronto, le et après Lundi, le 10 jour de Mars prochain.  
 Les signatures de deux personnes responsables et solvables, voulant se porter garantes pour l'accomplissement légal du contrat, doivent être apposées à chacune des soumissions.  
 Le Département ne s'oblige pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.  
 Par ordre,  
 F. BRAUN,  
 Secrétaire.  
 Département des Travaux Publics,  
 Ottawa, 27 Février 1873. 22-23

**Associé demandé**

ON demande pour une Manufacture de Chaussures établie depuis vingt ans, un ASSOCIÉ pouvant disposer d'un capital de  
**\$50,000**

La Fabrique dont il s'agit est l'une des plus anciennes, des plus considérables, des plus prospères et des mieux situées de la ville.  
 Ses relations sont très-étendues dans les principales villes des provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Bosse.  
 La maison qui demande un associé réalise des profits très considérables et désire développer ses relations. Des informations précises seront fournies au temps et lieu.  
 S'adresser par lettre au propriétaire du **NEGOCIANT CANADIEN**, No. 19 Rue St. Nicholas Montréal.

**FORMATION DE SOCIÉTÉ**

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses nombreux clients et au public qu'il vient de

**Former une Société**

avec **M. LOUIS H. LAFLEUR**, ci-devant marchand de St. Michel d'Yamaska, et qu'à l'avenir les affaires seront faites sous la raison sociale de

**Gélinas, Lafleur & Cie**  
 SÉVÈRE GÉLINAS.

**MM. G., L. & Cie.** prennent la liberté d'attirer l'attention du commerce de détail de la ville et de la campagne, sur leur magnifique assortiment de **NOUVEAUTÉS DE TOUTES SORTES** et d'inventir MM. les marchands qu'ils trouveront chez eux, au

**No. 256, RUE ST. PAUL**

Toutes les facilités possibles pour la transaction des affaires, et ils sollicitent respectueusement une part de leur patronage.  
 21 fév., -bs

**Compagnie de Garantie du Canada**

**Bureau principal, Montréal**  
 Président,—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.  
 Vice-Président,—JOHN RANKIN, écrivain,  
 Gérant et Secrétaire  
**EDWARD RAWLINGS**  
 LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus par  
**Le Gouvernement de Québec,**  
 et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Province.  
 15-18

**A VENDRE 800 tonneaux DE BON FOIN BIEN PRESSÉ**

**Ballots pesants 260 à 300 lbs. et au-dessus.**  
**5,000 minots d'Avo ne 1,000 " de Pois**  
 S'adresser à  
**ED. CARON,**  
 RIVIERE-DU-LOUP (EN HAUT.)

**Acte concernant la Faillite, 1869**

Dans l'affaire de  
**P. H. CORKERY & CIE.** FAILLI.  
 Je Soussigné ai été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations sous un mois, à mon bureau No. 5 Rue St. Sacrement et de s'y réunir le 21 de MARS prochain, à DIX heures A. M. pour l'examen des Faillies et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. Les faillies sont requis d'y assister.  
 G. H. DUMESNIL,  
 Syndic Officiel.  
 Montréal, 21 février 1873.

**AVIS**

AVIS est par le présent donné, qu'à la prochaine session du Parlement du Canada, demande sera faite aux fins d'obtenir un acte pour incorporer une Compagnie sous le nom de "Le Crédit Foncier du Canada," dont le Bureau principal sera à Montréal.  
 Montréal, 6 février 1873.

**N. VALOIS & CIE.**  
 MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES EN GROS  
 26 et 28 Place Jacques Cartier, MONTREAL.  
 MONTAGNE VALOIS. JUDK VALOIS.

**KIRKWOOD & MORE,**  
 Marchands de CEREALES, FARINES, POISSONS, ET HUILES DE POISSON,  
 No. 26 Rue des Enfants Trouvés, MONTREAL.